

ASSOCIATION CULTURELLE EDUCATIVE DE BRON

CONDITIONS DE REINSCRIPTION ET DU REGLEMENT

- L'inscription est une démarche personnelle. Elle ne sera validée qu'après le règlement.
- En cas de désistement avant le début des cours : le remboursement se fait sur demande avec une retenue de 50€.
- Passé le 15 septembre 2021, aucun remboursement ne pourra être réclamé.
- On se réserve la possibilité d'annuler une formation, lorsque le nombre d'inscrit est insuffisant, au plus tard 48 heures avant le début de la formation. Dans ce cas, les frais sont remboursés.
- Quand la formation est confirmée, l'annonce est faite aux élèves par tous moyens de communication à disposition, 48 heures avant le début de la session.
- Rentrée prévue : 1^{ier} octobre 2020 (la date varie selon les niveaux : elle vous sera communiquée ultérieurement).
- En cas de confinement, je m'engage à poursuivre les cours à distance et de continuer à régler mes mensualités.
- l'élève doit honorer les frais d'inscription en respectant les délais. Le paiement intégral est souhaité, mais il est possible de payer en plusieurs fois.

En cas de paiement échelonne ; à compter du mois d'octobre, et sous réserve de reprise des cours, un prélèvement automatique mensuel sera planifié, un mandat de prélèvement SEPA doit être rempli et signé accompagné de la copie de la pièce d'identité du titulaire du compte le jour de l'inscription.

FRAIS DE L'INSCRIPTION

Les frais annuels de l'inscription sont de 200€/élève ; dont 50€ seront à régler immédiatement en espèces ou par CB. Pour les cours d'Arabe, ils couvrent 2h30 de cours hebdomadaire ; soit un total annuel de 80 heures ainsi que les supports pédagogiques. Pour les cours des sciences islamiques, ils couvrent 3 heures de cours hebdomadaire ; soit un total annuel de 90 heures.

Un prélèvement rejeté engendre 20€ de frais qui feront l'objet d'un prélèvement le mois suivant.

Pour valider l'inscription vous devez prendre un RDV avec la direction sur le site au plus tard le 25/05/2021